



ABONNEMENTS.

Un mois 4 fr.
Trois mois 11 »
Par la poste 15 »
Un No. » 20
Les abonnements commencent à toutes les époques.

LE POLITIQUE, JOURNAL DE LIEGE.

ANNONCES.

20 centimes par ligne.

ON S'ABONNE au bureau du Journal, rue du Pot-d'Or, N° 622, et chez Messieurs les Directeurs des Postes.

Table with columns: CHEMIN DE FER - DEPARTS, LIÈGE (station d'Ans), BRUXELLES, ANVERS, GAND. Includes departure times and prices for various routes.

ALLEMAGNE. — Francfort, 27 mai.

On écrit de Berlin, 27 mai : S. A. R. le prince d'Orange est arrivé ici venant de La Haye. — On croit que le prince héréditaire de Weimar et le fils du prince d'Orange qui vient d'être nommé général par l'empereur de Russie épouseront les deux grandes-duchesses ses filles ; on dit aussi que le grand-duc héritier du trône de la Russie aurait fait choix d'une princesse de Mecklembourg Strélinz ; on ne connaît pas encore la princesse dont le duc de Brunswick fera son choix.

Hier et aujourd'hui, toutes les troupes exécutent la prise simulée de la forteresse de Spandau ; un corps ennemi, au pouvoir duquel cette forteresse est tombée, en est repoussé par un autre corps qui s'empare du fort par un coup de main. Mgr. André-Stanislas de Hatten, évêque d'Ermland, (Prusse), qui venait de prendre possession du siège épiscopal auquel il a été appelé, a publié, le 25 mars, un mandement adressé au clergé et à tous les fidèles de son diocèse ; cette pièce est purement religieuse, exhorte tout le monde à faire son devoir et ne fait aucune allusion aux affaires de Cologne et de Posen.

— On écrit du Hanovre, 25 mai : Les villes qui s'étaient refusées à nommer des députés, et qui les ont presque toutes nommés en ce moment, protestent de leur attachement à la constitution de 1833, par des pétitions adressées à la chambre et que celle-ci vient de renvoyer à la commission chargée de l'examen du projet de la constitution ; cette décision a été prise par 34 voix contre 24.

ANGLETERRE. — Londres, le 29 mai.

L'hôtel PORTLAND PLACE qu'a loué le maréchal Soult est le même que celui qu'a occupé dans d'autres temps le prince de Polignac ; le prix du loyer est de 1500 liv. st. pour deux mois. On estime l'ameublement à y faire à 300 liv. st.

— On lit dans le BOTANICAL JOURNAL qu'un Anglais, M. Oxton, vient de présenter à la Société botanique une espèce particulière d'asperge qui a reçu le nom d'ASPERGE D'APPARTEMENT, et qui croît aussi bien l'hiver qu'été ; cette asperge, au moyen d'un engrais particulier, se cultive dans les appartements à l'instar des jonquilles, et forme en même temps un ornement de cheminée et un mets agréable.

— Dans la séance d'hier de la chambre des communes, la question de l'abolition totale et immédiate de l'esclavage dans les Antilles anglaises, que sir Ed. Wilmo avait proposée dans la séance du 22 courant, en contradiction du bill du parlement sur cette matière, a été traitée. Sir G. Grey ayant proposé deux résolutions tendantes à maintenir en vigueur les dispositions de ce bill, ces résolutions ont été adoptées à une majorité de 72 voix sur 452 votans.

— Le COURIER s'exprime ainsi sur les affaires belges : « Nous croyons pouvoir dire avec connaissance de cause que la France est disposée à adopter la même manière de voir

sur cette question que les autres grandes puissances. Le roi des Belges partage entièrement les sentiments de ses sujets à cet égard, et fait tous les efforts possibles pour obtenir l'appui de Louis-Philippe.

— Mais on dit que ce monarque prudent a donné très peu d'encouragement aux prétentions de son gendre. S'il en est ainsi, la Belgique doit se préparer à remettre à la Hollande les territoires en contestation, à moins que ces deux états ne trouvent moyen d'arranger leurs différends à l'amiable entr'eux.

— Sur la question de la dette commune, Louis-Philippe est disposé à appuyer les demandes de la Belgique, jugeant qu'il n'est que juste que le pays soit indemnisé des frais qu'il a dû faire sans nécessité par l'entretien sur le pied de guerre d'une armée nombreuse. Le roi des Français réclame aussi pour les Belges quelques avantages commerciaux que le roi des Pays-Bas n'est pas enclin à accorder.

— Un événement des plus tragiques a troublé la tranquillité habituelle de la petite ville de Smith-Land, dans le Kentucky, aux États-Unis.

Un médecin prenait habituellement ses repas dans une taverne dont l'hôtesse était fraîche et jolie. En l'absence du mari, il fit une déclaration à la dame. Celle-ci le pria de sortir : sur son refus, elle appela le garçon à son secours. Le garçon se mit en devoir d'exécuter l'ordre de sa maîtresse. Le docteur lui tira à bout portant un coup de pistolet. Avant de tomber, le garçon tira de sa gaine un couteau de cuisine, et frappa au cœur son meurtrier. Tous deux étaient morts peu de minutes après.

FRANCE. — Paris, le 30 mai.

La chambre a passé hier à l'examen du projet de loi relatif au tarif des droits à percevoir sur le prix de transport des voyageurs sur les chemins de fer. La commission avait substitué au projet du gouvernement un article unique portant que l'impôt du dixième sur le prix des places ne serait pas perçu pendant dix années, à partir du jour où les chemins seraient livrés à la circulation. Cet amendement, combattu par M. le ministre des finances, a été rejeté et le projet adopté dans son entier.

— La réunion des députés qui a eu lieu dans les bureaux pour l'examen des chemins de fer des grandes lignes a prouvé que tout le monde était parfaitement d'accord, pour vouloir en finir avec cette question avant la clôture de la session. Une grande majorité s'est montrée favorable aux projets du Havre et d'Orléans. La clause qui a été surtout combattue est celle qui accorde un privilège de 28 ans. M. Lacroix, membre du 1^{er} bureau a fait une observation fort importante. Il a demandé si l'on ne mettrait pas les actions de ces grandes entreprises à l'abri de l'agiotage, en les immobilisant, comme cela se pratique en Prusse. Il est clair que les 34 mille actions qui seront créées pour le chemin du Havre risqueront beaucoup d'être rejetées sur la place de manière à les faire tomber au pair et même au-dessous. On a déjà immobilisé 50 mille actions du chemin de Strasbourg. Ces cinquante mille actions ne peuvent être vendues au comptant avant

trois ans, ce qui n'a pas empêché que les 34.000 actions restantes ont excédé déjà les cours de cette valeur qui de 555 ont retombé à 515.

— Le bruit est répandu qu'un envoyé du roi de Hollande est arrivé à Paris avec pouvoir de terminer par voie d'arrangement le différend de ce pays avec la Belgique.

— La chambre des députés a continué la discussion du budget de l'intérieur. Un incident fort grave a signalé cette séance. M. Martin (de Strasbourg), a dénoncé le préfet de police qui aurait interdit toute communication entre Mlle. Grouvelle, qui a trois jours pour se pourvoir en cassation, et son défenseur. Cependant le garde des sceaux a mis en doute l'exactitude du fait. Il importe que des éclaircissements positifs soient donnés au plutôt sur un fait qui touche au droit sacré de défense.

— Des nouvelles d'Italie ont, dit-on, changé notre situation militaire dans les États-romains. La garnison d'Ancône va être renforcée de 1,500 hommes, et le lieutenant-général Durieux, membre de la chambre des députés, a, dit-on, reçu l'avis de se tenir prêt à partir. C'est le duc d'Orléans qui a désigné ce militaire pour ce commandement.

— La famille de Nourrit a quitté Paris pour aller le rejoindre en Italie. L'engagement de cet artiste au théâtre de San-Carlo, de Naples, porte qu'il y jouera pendant deux saisons consécutives, sans préjudice des suites qui sont également désirées par le public et par le directeur. M^{le} Falcon a, dit-on, accepté un engagement au même théâtre.

— On écrit de Bone, 15 mai :

Des négociations ont été entamées, il y a 40 jours, entre Ben-Aissa, soutenant l'ex-bey de Constantine et l'autorité française. Achmet paiera à la France 2 millions dans l'espace de 10 ans ; sa ville sera complètement évacuée. Les Français qui voudront s'y établir y jouiront d'une entière sécurité. Le bey s'engage à entretenir les dispositions les plus amicales dans la province de Constantine, en faveur des Français. La ville non plus que la province ne feront de commerce qu'avec les Français.

Abd-el-Kader, qui avait échoué dans diverses négociations auprès du bey de Constantine, nourrissait depuis lors des intentions hostiles contre ce dernier. Achmet, d'après les conseils de l'autorité française, engage bon nombre d'Arabes dont il est sûr à aller trouver Abd-el-Kader, à lui offrir leurs services dévoués, et à l'exciter à l'attaquer, lui Achmet, qui devra être pris au dépourvu et facilement anéanti. L'émir donna dans le piège, et, au col du désert, il y eut une rencontre entre ces deux ennemis jurés. Abd-el-Kader, abandonné de la plupart des siens, s'échappa avec peine du sein de la mêlée.

Un Français, arrivant hier de Constantine, a donné la nouvelle d'une conspiration qui aurait eu pour but de faire sauter le palais. C'est un juif qui aurait exécuté cet infâme projet. Le caïd de la ville en était le chef ; il est destitué et en prison avec plusieurs autres Arabes. Douze chefs de tribu, qui étaient du complot et en ville, se sauvèrent dès qu'il fut découvert. La cavalerie se mit à leur poursuite et les ramena.

FEUILLETON.

IMPRESSIONS D'UN JEUNE DEBUTANT.

A. L. FULGENCIUS SILVER. — A LONDRES.

Mon bon ami,

Enfin, le grand jour arriva, où mille affiches, d'une hauteur démesurée exposèrent sur tous les murs de la grande ville que le théâtre national était venu à bout de montrer au public l'ouvrage tant désiré. Je m'étais abstenu de livrer aux coulisses mon nom d'artiste, celui que mon père avait autrefois ennobli par l'épée, et que j'avais espéré parer à mon tour d'une autre distinction. J'avais ouvert un dictionnaire de géographie pour y chercher quelque accouplement de syllabes euphoniques et brèves à la fois, et mon choix s'était porté sur le nom à-peu-près inconnu d'un petit village d'Allemagne, lequel me semblait présenter pardessus tout certaines conditions exotiques qui devraient le faire répondre à l'effet que je m'en promettais, pour détourner l'attention, si jamais elle venait se diriger sur moi, avant que quelques épreuves successives permissent à mon amour propre de ne plus trop redouter les investigations de la curiosité.

Le matin du jour fixé pour la redoutable épreuve, je m'éveillai péniblement. Il me semblait poursuivre tout éveillé le songe inachevé de la nuit. De peinture je ne faisais artiste lyrique, et mon esprit peu lucide ne me permettait pas d'apprécier nettement les titres sur lesquels s'appuyait cette subite transition. Depuis que je fréquentais le théâtre, j'avais souvent et longuement entendu parler des études opiniâtres qu'il fallait subir, des travaux de toutes sortes qu'il fallait entreprendre, avant d'oser même se présenter sur un théâtre dans le plus mince emploi du chant, et il me semblait assez bizarre de rêver que j'allais tout d'un bond m'improviser premier ténor. Il fallait que je visse mon rôle sur la table, et le costume du juif Eléazar pendu depuis la veille à mon porte-manteau, pour bien me persuader que le rêve de la nuit devenait la réalité du jour. Jusqu'à cette heure, la pensée de me charger de pareille responsabilité s'était toujours escorlée dans mon esprit de certaines considérations d'attermoiement qui m'atténaient toute la gravité importante. Mais le jour décisif était venu. Il me vint en idée de me bien assurer si j'étais même en état, non pas de réussir à ce que j'allais entreprendre, mais seulement de l'essayer. Je me mis à mon piano pour me rendre compte si j'avais bien réellement une voix, si je possédais un opéra entier dans la mémoire, et si j'étais homme à pouvoir en esquisser quelques passages. Je n'étais pas complètement sûr que tout ce que je me représentais n'était pas le tissu d'un long rêve, qui allait finir lorsque je viendrais à consulter mon organe et ma mémoire.

Les heures se traînaient péniblement. Je ne pouvais rester en place. Vingt fois le souvenir de mon petit atelier de Philadelphie, avec mes croquis, mes tableaux, ma robe de chambre et mon bon fauteuil, me revint en mémoire, comme un texte d'amers regrets. Un passant ne sifflait pas son chien dans la rue sans me faire frémir. Je ne pouvais cesser d'errer par la ville, évitant le soleil, cherchant l'ombre et les distractions. Je m'arrêtai devant les étalages des magasins, et mille pensées saugrenues m'épassaient par la tête. Voyai-je quelque ouvrier occupé à limer le fer, à border un chapeau, à coudre une basque d'habit, j'envisais son sort, et le bonheur qu'il y aurait pour lui, le soir, à s'aller promener avec ses amis, ou même à venir apporter son schelling pour se tenir debout au parterre du théâtre. De temps à autre j'entrais dans quelque rue déserte, et je me prenais à fredonner, et même à lancer quelques éclats de voix, pour m'assurer si j'avais bien réellement une voix. A chaque angle de maison où se trouvait une affiche, je m'arrêtai pour la lire, et mon nom de guerre qui suivait celui du personnage du juif Eléazar me sautillait devant les yeux comme s'il eût été écrit avec du soleil.

Enfin, le soir venu, je gagnai ma loge. Le chef d'orchestre m'avait recommandé de ne parler à personne, et de ne plus chanter, ni de fredonner, avant la représentation, afin de jouir de toute ma fraîcheur de voix. Cette recommandation pouvait passer pour inutile, car m'étant jeté dans un fauteuil, je m'y sentis saisi comme d'une espèce de sommeil d'idée, d'engourdissement du cerveau, au milieu duquel mes terreurs perdirent peu à peu de leur action. Un garçon de théâtre vint pour m'habiller, me coiffer, me grimer ; je me laissai faire, comme le condamné résigné auquel le bourreau vient raser les cheveux, dégager le cou, et lier les mains pour monter à la guillotine. L'acteur qui jouait le rôle du cardinal de Brogni étant venu à passer près de moi, il me sembla vaguement entrevoir le confesseur qu'on accorde au patient pour l'exhorter à bien mourir. Enfin, le coup de cloche qui appelle les acteurs sur le théâtre s'étant fait entendre, je descendis machinalement de ma loge, et traversai tous les hommes d'armes, et le peuple de figurans qui encombraient la scène. Je n'étais ni résolu ni abattu ; je vivais d'instinct.

Le régisseur général frappa les trois coups classiques. J'entendis un bourdonnement d'instruments de l'autre côté de la toile, c'était l'ouverture, ou plutôt l'introduction de la Juive, qui commençait. On disposa les groupes sur la scène, et la prima donna me voyant immobile près de l'église de toile peinte, vint me prendre par le bras : — Allons, monsieur mon père, vous oubliez donc votre fille Rachel ? me dit-elle, avec l'insouciance d'une artiste familiarisée avec son rôle. La toile levait. La dita m'entraîna rapidement dans une coulisse,

d'où nous devions bientôt sortir tous deux, pour paraître sur la scène, sous les projections flamboyantes de trois mille six cents yeux et de douze cents becs de gaz.

Le rôle d'Eléazar de la Juive est un rôle favorable ; un débutant, pour ce qui est de la manière dont il se produit à la première entrée en scène n'a point d'importance ; la seconde en a peu ; tout l'acte se passe sans que l'acteur soit en situation d'attirer et de maintenir l'attention sur lui. Cette circonstance m'avait paru très favorable pour me familiariser peu à peu avec le danger. Si j'avais eu à me produire dans un ouvrage tel que Gustave III par exemple, dont l'entrée attendue du public, préparée par tous les acteurs qui sont en scène, est pleine de noblesse et de pompe, j'étais perdu. Mais au lieu d'avoir comme Gustave un récitatif fort pénible de ton, et tout un air ingrat à chanter, j'en étais quitte pour quelques phrases de dialogue mesuré, de façon qu'à l'aide de la prima qui me souffla chaque parole bien que je susse parfaitement la veille, j'arrivais au final. Alors emporté par l'ensemble des voix et par le cours de l'orchestre, mon organisation musicale me fit accomplir ce que j'aurais demandé en vain à ma présence d'esprit.

La toile tomba sur le premier acte. — Allons ! vous voilà en train, courage ! — me dit-on de toutes parts. On sonna pour le second acte. Le second acte de la Juive est l'acte où Eléazar a besoin d'être comédien. Toutes les passions qui agitent le personnage et qui forment son caractère, se produisent tour à tour dans la succession des scènes qu'il est appelé à dominer : foi religieuse qui plus tard s'érigera en fanatisme, sentiments mercantiles et rapaces du juif marchand, amour paternel, haine contre les chrétiens, tout est là. J'avais, je crois, compris le rôle dans ma tête et dans mon cœur, mais j'ignorais complètement ce que j'en pourrais exprimer au dehors, en raison de mes inexpériences de toutes sortes. Ma seconde frayeur, celle qui succédait à l'effroi que me causait la présence d'un public attentif, c'était donc de ne pouvoir parvenir à rendre les passions diverses, les nuances successives du caractère dont j'avais la double responsabilité de chanteur et de tragédien. Lorsque la toile se leva, l'instinct d'attaquer la prière me surprit en lutte avec toutes ces agitations.

Pour la première fois de la soirée, mes regards franchirent involontairement la rampe, et s'allèrent égarer dans la salle. Pour quiconque ne l'a pas vu, il est impossible de se rendre compte de ce qu'a d'effrayant à voir tout un parterre qui vous regarde, et qui attend que ce que vous allez faire ou dire, soit bien. Tous ces regards avides s'échelonnent les uns sur les autres ; on dirait que les corps tenant trop de place, on n'a mis là que des têtes, afin de multiplier les yeux et les oreilles. J'aurais mieux fait de ne pas regarder la salle. Je doute que le jeune soldat s'agrippât en regardant le sang et les morts, c'est en s'étourdissant sur

— Les dernières nouvelles du Mexique, reçues par la voie de l'Angleterre, font connaître que la frégate l'EPHIGÉNIE avait rallié l'escadre qui est sous les ordres du capitaine Bazouche, et que, selon toute apparence, ces forces réunies n'auront point tardé à agir si le gouvernement mexicain n'a point souscrit aux conditions que contient l'ultimatum de M. Deffaudis. On prétend que la première résolution du ministre Cuevas et du président Bustamante a été fort ébranlée par la désapprobation du consul anglais à Mexico. Les lettres de Londres qui nous transmettent ces détails ajoutent que le cabinet anglais est loin d'improver le parti auquel le gouvernement français s'est arrêté après avoir épuisé tous les moyens de négociations. (C. FRANÇAIS.)

NOUVELLES D'ESPAGNE.

Madrid, 18 mai 1858.

L'archevêque de Valence, M. Pozadas, un de nos sénateurs les plus éclairés, a donné hier la bénédiction nuptiale au député M. Goyeneche et à M^{lle} Van Halen, sœur du général, en présence d'un concours choisi de membres et amis de la famille. Ce député est le frère de M. Goyeneche que nous avons connu et estimé à Bruxelles pendant tout le temps de l'émigration des libéraux espagnols.

— Des nouvelles arrivées dans la journée au ministère des affaires étrangères annoncent que don Carlos est arrivé en toute hâte à Estella, qu'il avait quitté. Elles ajoutent qu'il se prépare au quartier-général du prétendant une action, qui sera décisive ou qu'on espère devoir être telle.

— Notre correspondant de Valence nous dit que plusieurs chefs de corps royalistes marchent en ce moment pour rejoindre Cabrera, et que Valence va se trouver menacée par près de 20,000 hommes. Merino avait rallié les troupes du comte de Negri à Chelva. Ces nouvelles sont du 20. Les affaires en Catalogne ont également un aspect favorable à la cause royale. (GAZETTE.)

BELGIQUE. — Bruxelles, le 31 mai.

M. le général Evain est parti mercredi matin pour Paris; son absence doit être de huit à dix jours.

M. Ch. de Broeckere, directeur de la Banque de Belgique, est également parti pour Paris.

— On dit que le conseil de cabinet, tenu hier de deux à quatre heures, a eu pour objet l'examen de plusieurs questions extérieures et intérieures. Les dernières dépêches reçues de Londres et de Paris ont servi de texte aux premières questions, et les élections communales de la capitale, ont donné lieu à une longue discussion. (COMM. BELGE.)

— On exporte depuis quelque temps des quantités considérables de poulets, d'œufs et légumes en Angleterre, où ces denrées sont hors de prix; une paire de poulets s'y paie une guinée et ce prix augmentera encore à l'époque du couronnement qui réunira à Londres, deux ou trois cent mille curieux de toutes les parties de l'Angleterre et de l'Europe.

— Avant-hier soir, on avait commencé les vidanges d'une fosse d'aisance dans la fabrique des machines à vapeur de MM. Hamal et Trouilleux, rue de l'Harmonie, hors de la porte de Laeken, qui s'étaient prolongées fort avant dans la nuit sans accident. Hier soir, vers dix heures et demie trois ouvriers continuèrent ce travail lorsque le plus jeune, âgé d'environ 17 ans, descendit dans cette fosse. Ne remontant plus, son frère vint à son secours. Le troisième voulant les délivrer disparut aussi. Alors M. Hamal se fit attacher une corde à la ceinture et parvint à retirer le plus jeune. On eut ensuite beaucoup de peine à en retirer les deux autres, qui se trouvaient dans un état d'asphyxie complet. M. le docteur Servais leur a prodigué les premiers soins. Ils ont été conduits à l'hôpital dans un état alarmant sans qu'on désespère toutefois de leur guérison.

— Un arrêté ministériel du 29 mai porte : Il résulte des prix moyens tirés le 29 mai que, d'après les dispositions de la loi du 31 juillet 1854, il y a lieu de remplace le droit d'entrée sur le froment par l'exemption; de maintenir le droit d'entrée sur le seigle à fr. 21 50 par 1,000 kil., et de maintenir les droits de sortie suivants : Froment, 25 c. par 1,000 kil. Seigle, 25 c.

tout ce qui l'entoure, en s'enivrant de l'odeur de la poudre, qu'il arrive à se bien comporter.

J'attaquai la Pique. Ma voix tremblante à chaque verset, eût, sinon de l'ampleur et de la netteté, du moins une sorte d'intonation religieuse qui aurait pu sembler le résultat d'une longue étude d'expression musicale, si j'avais été connu pour un artiste exercé. La prière terminée, j'essayai de me rendre maître de moi-même, en m'identifiant avec mon personnage et en m'efforçant d'oublier le public. J'y réussis en partie. J'avais toujours entendu citer comme une difficulté qu'une longue pratique seule pouvait faire disparaître, l'action du corps, la démarche enfin sur ce qu'on est convenu d'appeler les planches. Dès mes premiers pas, je sentis qu'il n'était possible d'arriver à quelque aisance et à quelque naturel, qu'en prenant la pièce au sérieux, j'essayai donc de ne me pas préoccuper du public.

Enfin arriva la scène de la vente du collier. Songeant à l'importance qu'acquerrait le bijou en annonçant qu'il avait été porté par un empereur, et que cette circonstance me permettait d'en demander un prix exorbitant, je donnai une grande ampleur et une grande fierté à la phrase : que portait autrefois l'empereur Constantin! etc. Les notes aiguës qui la terminent étant sorties pleines et vibrantes, le public m'applaudit... C'était la première fois de la soirée, la première fois de ma vie que je me voyais l'objet d'applaudissements, et l'émotion que j'en éprouvai fut très-singulière. Il me semblait que ma responsabilité augmentait encore de cette indulgence qu'on témoignait à mon égard. Si j'avais pu faire à l'avance un marché avec le parterre, c'eût été pour qu'aucune manifestation, quelle qu'elle fût, ne vint m'atteindre de toute la soirée.

Ce qui me semblait le plus étrange en ceci, c'était le motif en raison duquel je recevais ce témoignage de la satisfaction publique. J'aurais conçu à la rigueur qu'on applaudit un de mes tableaux exposé en face du parterre, mes idées, mon ambition, s'étaient faites à l'espoir d'obtenir un jour quelque succès dans cette partie de l'art, qui faisait depuis long-temps l'objet de mes études... Mais être applaudi comme chanteur, moi! être applaudi dans un rôle de ténor, lorsque, trois mois auparavant, je ne me connaissais pas la voix nécessaire à sortir convenablement d'une chanson de table... cela me paraissait fabuleux! Une autre joie, je puis dire une autre surprise, m'était réservée. Les inquiétudes que j'avais conçues sur ma voix, son étendue, son volume, tout était en partie dissipé par la rapide épreuve qu'un premier succès avait couronné... mais la seconde épreuve en quelque sorte plus inquiétante pour moi, c'était celle de l'acteur. La voix est un don de la nature, on l'a applaudi en moi, — me disais-je, — et à la rigueur, si j'avais moins de voix, ou si je n'en avais du tout, il n'y aurait en cela rien de bien re-

Conformément à l'art. de la loi précitée, le changement de tarification indiqué ci-dessus ne sera appliqué qu'à partir du septième jour de proclamation ci-après;

Le ministre de l'intérieur et des affaires étrangères, vu la loi du 31 juillet 1854, et l'arrêté royal du 6 août de la même année; vu les mémoires des marchés régulateurs, formés et publiés pour les semaines du 14 au 19 et du 21 au 26 mai; attendu que le prix moyen du froment, pendant ces deux semaines consécutives, se trouve dans l'échelle de 20 fr. et au-dessous de 24.

Déclare que le droit d'entrée pour le froment est provisoirement supprimé et que le droit de sortie est maintenant à 25 c. par 1,000 kilogr.

ÉLECTIONS COMMUNALES DE BRUXELLES.

Les élections ont amené le résultat qui était attendu. Tous les membres de l'administration démissionnaire ont été réélus à une immense majorité, ainsi que MM. Anspach et Stevens, présentés pour remplir les deux places vacantes. Les électeurs étaient fort nombreux (1,775 environ.)

Malgré les conseils que les hommes de toutes les opinions s'étaient accordés à donner aux habitants du rayon de la forteresse de Luxembourg, le drapeau belge a été arboré à Niederanwen, village situé dans le rayon et à côté de la route libre et réservée à la garnison, pour aboutir à la frontière de Prusse. Par suite de ce fait, un détachement prussien s'est rendu à Niederanwen; le bourgmestre se trouvait absent; le drapeau a été enlevé et un douanier momentanément arrêté. Il paraît que les Prussiens avaient annoncé l'intention de rester dans le village, mais au moment de mettre sous presse, nous apprenons qu'ils sont rentrés dans la forteresse et que le douanier a été relâché.

Il est déplorable que les habitants du rayon ne comprennent pas quel-mal ils font à leur cause, par des manifestations de cette nature, inutiles, puisque d'autres moyens de faire connaître leurs opinions et leurs vœux sont à leur disposition, sans que personne leur en conteste l'exercice. (IND.)

Bruxelles, le 31 mai. (5 heures) — La liquidation du jour et les opérations électorales ont contribué au ralentissement des affaires. Il y avait toutefois quelque peu de demandes pour plusieurs valeurs.

Fonds de l'Etat: dette active 2 1/2 p. c. 54 5/4 p. c. 102. 4 p. c. 92 3/4 p. c. encore en baisse, Société Générale titres en nom fl. 840 P., certificats au porteur émission de Paris 1780; Société de Mutualité 1196 25 (119 5/8) A. 1197 50 (119 5/4) P.; la reprise sur ce fonds est assez marquée; Banque de Belgique 1395 1409 (139 1/2 140) A.; Actions-Réunies 1017 50 (101 5/4) A.; Canal de la Sambre à l'Oise 1112 50 (111 1/4) A.; Sarlongchamps 1735 (173 1/2) A., toujours demandé; Société Nationale 1290 (129) P.; Bray et Mauraige continuation de hausse soutenue par la cote de Paris 125 (625) fait et P.; Bois de Hamandes 97 (485) et A. 97 1/4 (486 25) P.; Société Liégeoise de Gand 1020 (102) A. Emprunt de la ville 97 P.

L'actif espagnol était bien tenu au cours de 21 1/2 sans vendeurs. Les transactions n'ont pas été nombreuses.

Le calme le plus profond pèse sur les huiles et grains. Anvers, deux heures 3/4. — Par voie télégraphique. Ardoin 21 0/15 cours. Banque de l'Industrie 104 1/4. Amsterdam, 30 mai. — Ardoin 21 1/2.

LIÈGE, LE 1^{er} JUIN.

GARDE CIVIQUE. — CONSEIL DE DISCIPLINE.

Hier jeudi, il a été procédé à l'hôtel-de-ville, sous la présidence de l'un des membres du collège échevinal, au tirage au sort, prescrit par la loi, pour la formation du conseil de discipline de la garde civique de cette ville.

Les noms qui sont sortis de l'urne sont les suivants : 1^o Membres effectifs du conseil : MM. Defooz, Henri, capitaine à la 4^e légion; Lejeune, Auguste, premier lieutenant à la 5^e légion; Tiskin, Jacques, sous-lieutenant à la 1^{re} légion; Galand, Lambert, sergent à la 1^{re} légion; Sablon, Jean, caporal aux chasseurs-clairiers; Peurlette, Gaspard, garde à la 5^e légion; Pieltain, garde à cheval.

2^o Membres suppléants : MM. Nassette, Jean-Baptiste, capitaine à la 3^e légion; Flamand, Théodore, 1^{er} lieutenant à la 5^e légion; Bonheur, Abraham, sous-lieutenant à la 2^e légion; Streel, sergent à la 4^e légion; Charles Lesoinne, caporal à la 4^e légion; Claes, Eugène, et Delboulle fils, gardes-artilleurs.

prochable. Personne ne m'en a voulu, ou n'a porté préjudice à ma considération parce que je n'ai pas six pieds et la force d'Hercule. Mais ce qui serait réellement fort pénible pour un homme antérieurement voué à des travaux de réflexion et d'intelligence, ce serait de manquer l'expression des sentiments du rôle, de ne pas rendre certaines de ses passions, comme comédien; de ne pas exprimer au-dehors ce que mes antécédents feront soupçonner que je sens au-dedans. Je voulais en un mot subir une épreuve de comédien, pour compléter la confiance que je pouvais prendre dans le rôle, car, je le répète, il me semblait que je serais moins excusable de manquer d'intelligence que de manquer de voix.

L'épreuve eut lieu. Ce fut la scène où *Eléazar* se réjouit en homme de commerce, d'avoir échangé sa chaîne contre des ducats, en même temps que sa haine contre tout ce qui est chrétien éclatée en pelites phrases stridentes, lorsqu'il songe que c'est sur les ennemis de sa foi que sa rapacité s'est exercée. Apparemment que mon visage, mon attitude, mon organe exprimèrent passablement ces petites joies du juif, car je reçus de nouveaux applaudissements qui me firent bien sensibles. — La phrase : *Je tremblais que cette femme*, m'ayant réussi, je pris donc confiance, et marchai plus à mon aise jusqu'à la fin de l'acte.

Une chose singulière, c'est que je n'entendais point l'orchestre, et que je ne chantais guère que de sentiment. Vingt fois mon oreille voulut être attentive et saisir les accords; je n'entendais qu'un murmure confus, qui n'avait aucun ton, aucune nuance, le sentiment de la mesure m'était seul perceptible. Deux fois *Eléazar* rentre en scène et surprend *Léopold* et *Rachel*, en leur jetant d'énergiques phrases de réclat. — En vain voulais-je de la coulisse saisir un accord qui me permit d'attaquer le ton et la note... je ne pouvais réussir. Je pris le parti d'entrer, et d'attaquer au hasard. — Le hasard et l'instinct me servirent : j'attaquai juste.

Je ne sais quel avenir m'offrira la carrière lyrique, si même je suis destiné à la poursuivre. Mais je crois prévoir que jamais je n'obtiendrai un succès pareil à celui qui accueillit cette phrase ardente de l'anathème finale : *chrétien sacrilège!*... De longues mesures de réclat, la même phrase dite une seconde fois à l'unisson, tout fut enveloppé dans les applaudissements que j'entendais encore lorsque je quittai la scène, la toile tombée, me sentant ivre ou fou. Comme cette lettre est une sorte de procès-verbal de mon début, mon cher Fulgencius, vous comprendrez qu'il n'y a de ma part aucune vanité à relater ces faits. Le public fut sans doute étonné de trouver quelque verve et quelque ampleur de voix à un homme qui paraissait pour la première fois sur un théâtre, et il manifesta sa satisfaction. Du reste, tous les journaux de la ville

Par suite de la non-réélection de M. Boussemart comme membre du conseil provincial, ce dernier aura le mois prochain à nommer non-seulement trois membres de la députation, ainsi que nous l'annoncions dans l'un de nos derniers numéros, mais un quatrième en remplacement de M. Boussemart, qui ne devait sortir qu'en 1840.

Nous avons souvent insisté sur la nécessité d'un nouveau numérotage des maisons, et nous avons, à diverses reprises, signalé les inconvénients de celui qui existe aujourd'hui. Nous apprenons avec plaisir que le collège des bourgmestre et échevins va enfin procéder à l'adjudication de ce nouveau numérotage.

Depuis quelque temps, chaque dimanche, l'harmonie militaire se fait entendre sur le quai de la Sauvenière, ce qui attire sur ce point une foule nombreuse de promeneurs. Une spéculation, qui nous paraît devoir être avantageuse, serait d'y transporter une certaine quantité de chaises, dont le besoin s'y fait vivement sentir, et dont s'empareraient certainement les dames qui s'y rendent toujours en grand nombre. Cela se fait ainsi au parc à Bruxelles.

Nous saisisons aussi cette occasion pour signaler encore le délabrement et la malpropreté des banes, déjà fort rares, que la régence a fait placer dans les promenades publiques.

Mardi, 28 mai, un cadavre a été trouvé gisant non loin d'un chemin, dans la commune de Ruissonville, province de Namur. C'était celui du nommé Poncin, garde à Navauge. Son fusil, avec lequel il paraît avoir été assommé, a été retrouvé près de lui, brisé en deux parties. Le crâne avait été fracassé à coup de crosse, et le corps était tout meurtri de blessures. D'après les traces des pas remarqués autour du cadavre, on présume que la victime a soutenu une lutte acharnée contre ces meurtriers. Des soupçons planent contre trois individus. La justice s'est aussitôt transportée sur les lieux; elle va se livrer à des recherches qui amèneront, il faut l'espérer, la découverte des coupables.

Avant-hier la police du quartier du Sud, a arrêté la nommée Marie Catherine Mélard, âgée de 55 ans, demeurant rue Table de Pierre, sous prévention d'avoir à diverses reprises, soustrait des sommes d'argent à M. Félix D..., chez lequel elle servait. Une visite domiciliaire faite dans la chambre de la prévenue a amené la découverte d'une partie de l'argent volé, ainsi que de divers effets d'habillements provenant de soustractions. Cette découverte a décidé la prévenue à avouer le crime qu'elle niait effrontément. Elle a été écrouée en vertu d'un mandat d'arrêt.

Hier, vers sept heures du soir, et au moment où il finissait sa journée, un ouvrier maçon est tombé de la tour de l'église St-Pholien, qui est en construction. Ce malheureux est mort sur le coup.

Des arrêtés du 28 mai autorisent :

M. l'évêque du diocèse de Liège, à accepter la fondation faite par le sieur Servier, Jean-Henri, ancien religieux et curé de Presles (province de Namur) : 1^o d'un anniversaire pour le repos de son âme et de deux messes par semaine; 2^o d'une aumône de deux francs par semaine; 3^o de bourses pour quatre étudiants en théologie, philosophie ou en humanités;

La fabrique de l'église St.-Servais, à Liège, à accepter le legs qui lui est fait par feu M. de Donna de Grand-Aaz (Hubert) : 1^o de 500 francs pour la célébration annuelle de dix anniversaires; 2^o de 2,500 francs pour les besoins de la fabrique, et 3^o de 7,000 frs. à la charge d'en distribuer annuellement les revenus aux pauvres de la paroisse.

— Un brevet d'invention de dix années est accordé au sieur Jobbé (L.), employé à l'octroi, domicilié à Liège, pour un procédé pour la destruction des punaises.

— Nous avons parlé, il y a quelque temps, de la question d'étiquette qui s'était élevée à Orléans entre la magistrature et le jury. Nous recevons d'Aix la nouvelle d'un fait qui tran-

crivirent le lendemain dans un sens qui aurait singulièrement dû flatter mon amour-propre, si j'en avais eu; mais je suis, grâce à Dieu, dépourvu de ce travers, et cela par une raison fort simple : j'ai quelque idée de l'art et de ce qui est bien ou beau. De cette façon, je suis, et serai toute ma vie plus sévère pour moi-même que ne le sera souvent la masse du public qui se laisse éblouir ou captiver par une première et illogique impression.

Le quatrième acte ne me réussit pas moins bien que le deuxième. Là, j'avais compris que se produit tout d'abord un grand sentiment : celui de la vengeance, de la haine contre le prélat chrétien; je m'appliquai à rendre ce que je comprenais, et j'y réussis quelquefois, si l'on croit les manifestations qui m'arrivèrent de la satisfaction publique.

Depuis mon début, j'ai reconnu une chose bien importante au théâtre, c'est la substitution nécessaire de l'art à la nature, celle de l'expression apparente à l'expression vraie. Le *cantabile* du grand air de la *Juive* est une des compositions musicales où l'âme peut le mieux se répandre : les larmes, les sanglots, tout doit y servir d'interprétation à la douleur qui s'est emparée du cœur du juif, lorsqu'il réfléchit à la sacrifice sa fille adoptive pour satisfaire sa haine contre les chrétiens. Eh bien! l'acteur qui sent cette douleur, en s'identifiant avec elle, ne pourra pas la rendre! Celui qui s'émue, n'émue pas les spectateurs, parce que, emporté par sa propre sensibilité, il n'est plus maître de calculer ses effets, et ce sont ces effets qui causent l'émotion que ressent le public. Il faut qu'*Eléazar* soit froid, qu'il soit uniquement chanteur et comédien, qu'il fasse semblant de souffrir, comme précédemment il a fait semblant de vouloir tuer Léopold. Le comble de l'art, pour l'artiste lyrique, c'est d'en arriver à feindre toutes les passions, sans se laisser jamais gagner par aucune; on concevrait l'expression d'une douleur vraie dans une improvisation, parce que l'artiste irait où le sentiment le sentiment provoqué en lui par une corrélation complète entre la passion à exprimer et la vérité apparente; l'inspiration serait son guide, et le menerait quelque part. Mais dans une situation dramatique réglée, il est indispensable d'avoir fait de tous ces effets, un calcul froid et mesuré. Si vous voulez faire pleurer, ne pleurez pas, car alors vous seriez seul à subir l'émotion. Tout est peint, tout est feint au théâtre. L'expression des passions doit être ce que sont les décors et les costumes, lesquels ne sont bons à être vus qu'à distance. N'oubliez jamais que tout ce qui vous entoure est calculé pour l'optique. Il faut que les choses soient en tous points arrangées pour l'effet. On n'est arrivé à imiter la nature qu'à force d'art. Ainsi, j'avais souvent vu de belles danseuses folâtrer sur la scène en souriant, en ayant l'air de se livrer avec bonheur aux caprices de la danse, ce qui ne saurait se comprendre que dans ce sens, car la danse n'exprime rien autre chose qu'un joyeux ébat. Eh

che nettement la question débattue à Orléans. « A l'ouverture de la session des assises des Bouches-du-Rhône (Aix), le conseiller Castellan, président, a fait prévenir MM. les jurés qu'ils pouvaient rester couverts ou découverts, suivant leur volonté et sans gêne. Nous sommes ici tous magistrats, a dit le président, et nous concourons ensemble à l'administration de la justice.

Notre correspondant ne nous dit pas si les jurés ont usé du droit qu'on leur accordait. (LE DROIT.)

— Mercredi a eu lieu au ministère de la guerre, l'adjudication de la fourniture du chauffage et de l'éclairage aux corps-de-garde, pendant 12 mois, à partir du 1^{er} juillet 1858 jusqu'au 30 juin inclus 1859.

C'est M. Jacob, de notre ville, qui a obtenu la fourniture pour la province de Liège, aux prix suivants :

Houille, 100 kilogr., 1 fr. 74 ; chandelles, le kilogr., 1 24 ; fagots, 1 89 ; tourbes, 1 89.

— On lit dans le *Commerce Belge* :

On assurait à la bourse que le gouvernement venait de recevoir des dépêches du général de Tabor, commandant la province du Luxembourg, que, les troupes de la forteresse occupaient trois villages voisins du rayon stratégique. Ils se sont présentés dans une commune pour faire abattre un drapeau belge, le bourgmestre a résisté, il a été aussitôt arrêté et conduit dans la forteresse; un douanier belge ayant dit que le drapeau serait bientôt remplacé par un autre, ce fonctionnaire a aussi été arrêté et emmené avec le bourgmestre. La personne qui a la première répandu cette nouvelle la donnait comme étant officielle. Nous devons ajouter que les démonstrations provoquant un conflit dont les conséquences seraient incalculables, sont généralement désapprouvées. On a foi dans la sagesse des cabinets pour le maintien de la paix malgré ces incidents.

— Le résultat des élections étant prévu avec toute certitude, la plupart des électeurs se proposent de célébrer ce triomphe ce soir par une brillante illumination. Des sérénades seront données aux magistrats réels.

— On lit dans le *Journal des Flandres* :

Les travaux du chemin de fer de Gand à Ostende se poursuivent activement. On emploie sur toute la ligne autant d'ouvriers qu'il s'en présente. Cependant lorsqu'on considère l'ouvrage qui est encore à exécuter, on a peine à croire à la réalisation des promesses des entrepreneurs. On sait que ces messieurs se sont engagés envers le gouvernement et le public à livrer à la circulation le *railway* de Gand à Bruges, pour le 15 août prochain, et celui de Bruges à la mer, avant le 4^{er} octobre.

— Les travaux pour les chemins de fer donnent aux environs de Vienne un aspect des plus animés. Dix-sept mille hommes sont employés actuellement à ceux du chemin Ferdinand-Louis, et l'on croit que ce nombre sera porté, le mois prochain, à 20,000. Le comité du chemin de fer de Vienne à Raab est animé du même zèle. Quoiqu'on ait à vaincre de grands obstacles, on ne doute pas que ce rail-way ne soit entièrement achevé vers la fin de 1850.

UN MENDIANT FASHIONNABLE.

Ily a en ce moment à Londres, dans le Strand, un pauvre comme il faut, qui semble demander la charité, comme certaines gens font. Il ressemble assez à ce gueux dont parle Lazarille de Tormes: il reçoit une pièce d'argent avec un sourire de protection; mais si on lui jette de la monnaie de cuivre, il la donne au premier mendiant déguenillé qui vient à passer. Personne n'est vêtu avec plus de soin; ses habits sont d'un drap fin, son linge est d'une blancheur éclatante. Dernièrement le temps était couvert, une averse terrible était près de tomber; une servante, proprement vêtue, apporta à monsieur un large parapluie; à l'instant, ce Tuffières de la greuserie le déploya majestueusement, et s'achemina vers un dîner sans doute meilleur que celui de beaucoup de passans dont il venait de recevoir les aumônes. Il vient d'acheter une belle maison aux environs de la capitale de l'Angleterre. Paris il y a un peu plus de vingt ans, à vu, sur le boulevard Montmartre un mendiant de cette espèce.

— La Russie, cette grande puissance qui se distingue de tant de façons, a produit entre autres choses remarquables,

bien! plus tard j'ai vu ces pauvres femmes, tout à l'heure souriantes, voltigeant à plaisir, se courbant dans mille poses agaçantes et lascives, tomber dans la coulisse demi-mortes de fatigue et de douleur!.. Le plaisir qu'elles semblaient prendre en se livrant à leur folle danse, était factice, factice comme la colère du père noble, factice comme l'amour qu'exprimait tout à l'heure le jeune premier en parlant à une actrice avec laquelle il est broillé et qu'il hait dans la coulisse, factice comme le rang qu'occupent les personnages dans la pièce, les noms qu'ils portent, les caractères qu'ils développent. Or, si tout est feint, si l'or des vêtements, les diamans des couronnes, l'incarnat des visages, les formes des femmes, si tout est factice, l'émotion, la sensibilité du chanteur aux prises avec quelque *cantabile* doit être aussi une sensibilité, une émotion apparente, qui est d'autant mieux exprimée, que c'est le double résultat de la déclamation lyrique et de la science vocale. Il ne faut donc pas éprouver pour rendre au théâtre; tout le talent, et c'est fort difficile, consiste à paraître sous l'impression du sentiment, mais à rester maître de toute sa présence d'esprit, de toute sa méthode, pour donner à la feinte les plus complètes apparences de la réalité.

La première fois que je chantai l'air de *Rachel quand du Seigneur!* je me laissai aller à ce sentiment douloureux que je voulais porter chez les autres, et je paraisais tout mes moyens. Lorsque le vieil inspiré se releva de sa douleur, le front dans les cheveux, et que son fanatisme lui donna une inspiration nouvelle, bonheurs, adieu par mon émotion, je me trouvais presque sans voix pour entamer cette *strette* qui couronne si admirablement l'air du quatrième acte. Pourtant je parvins à me maîtriser à temps pour fournir en terminant quelques notes puissantes.

Après ce quatrième acte, j'étais brisé. Dire à quoi je pensais, je ne saurais trop. J'avais les oreilles pleines de bourdonnements de l'orchestre, comme il en avait été pendant toute la soirée, sans que je puisse sérieusement saisir le ton, ni les accents. J'avais abordé mes morceaux et chanté sans cesse au hasard, et j'étais miraculeusement tombé juste. Il fallait changer mon costume contre la robe de toile grise de l'exécution. La marche funèbre commença. Je n'avais pas vu Rachel depuis qu'elle-même s'était retirée de la grande robe blanche. Lorsque mes yeux tombèrent sur elle, c'était en scène, on l'était machinalement entré, en suivant l'ordre de la marche. Elle trébuchait jusqu'à moi en me disant d'une voix déchirante: *Mon père, j'ai peur!*. Je la regardai, son visage pâle, ses grands cheveux noirs qui volaient ses épaules, l'abattement peint sur ses traits, tout m'émut à un tel point que je me sentis près d'un frisson réel, et que je ne doutai point que cette belle jeune femme allait mourir. Ces lubies qui m'assaillirent, mon cher Fulgencius, sont littéralement

un bon mot, et voici qu'une autre grande puissance qu'on appelle la Mort, s'avise de jouer sur ce mot. Le comte Ros-topchine, moscovite d'esprit, disait, il y a une vingtaine d'années: « Je suis venu à Paris pour voir les deux plus grands comédiens de l'époque: Potier et le prince de Talleyrand. » La mort par un de ces caprices qui lui sont si familiers, a voulu faire le même rapprochement: elle a retiré du monde en même temps, elle a mis au cercueil le même jour, ces deux hommes qui avaient été l'objet d'une si ingénieuse et si juste comparaison.

ROUTE D'AYWAILLE VERS LE CHEMIN DE FER.

Section d'Aywaille à Remouchamps.

LÉOPOLD, Roi des Belges.

A tous présens et à venir, salut.

Revu nos arrêtés du 18 juin 1856 et 25 août 1857, décrétant l'ouverture, dans les provinces de Luxembourg et de Liège, d'une route de Bastogne à Aywaille;

Considérant qu'il est possible, et même d'une facile exécution, de mettre cette route, déjà construite ou en cours d'exécution au point d'Aywaille, en rapport avec le chemin de fer de l'état en un endroit à-peu-près à égale distance, dans la vallée de la Vesdre, de Liège et de Verviers;

Considérant que la première partie de cette nouvelle route peut servir de tronc commun, entre Aywaille et Deigné, à une double communication directe vers le centre du chemin de fer de la Vesdre et vers Theux;

Vu le procès-verbal de la commission d'enquête du 5 juin 1857 et l'avis de la députation du conseil provincial du 1^{er} septembre, ainsi que les pétitions et réclamations adressées à notre ministre des travaux publics;

Sur la proposition de notre ministre des travaux publics; Sans préjudice des mesures à prendre ultérieurement pour l'établissement d'un pont nouveau à Aywaille, à l'effet de faciliter sur ce point les rapports avec la route concédée de Beaufays;

Nous avons arrêté et arrêtons:

Art. 1^{er}. Il sera construit, aux frais de l'état, une route d'Aywaille à Remouchamps, laquelle formera la première section d'une double communication à établir vers le chemin de fer de la Vesdre et vers Theux, le village de Deigné devant être le point de bifurcation.

Art. 2. La direction générale du tracé de la route nouvelle est indiquée au plan ci-annexé, approuvé par notre ministre des travaux publics.

Sa longueur totale sera d'environ 2917 mètres.

Le tracé longera d'abord, en le laissant un peu à droite, le grand chemin d'Aywaille à Sougniez; il occupera ensuite l'emplacement de ce chemin jusques un peu en deçà du ruisseau de Kin, et se prolongera en ligne droite, au-delà de ce ruisseau, jusqu'à l'église de Dieupart, qu'il longera en la laissant à gauche.

Fléchissant alors légèrement vers la gauche, la route coupera, à son débouché sur le chemin de Sougniez, celui venant de Henumont, passera dans l'angle formé par ces deux chemins, et gagnera, à-peu-près vis-à-vis l'île Magdeleine, le pied du coteau de Montjardin qu'elle longera jusqu'un peu au-delà de la dreve qui descend du château de Montjardin au passage d'eau de Sougniez.

Tournant ensuite à gauche, elle décrira une courbe d'un assez grand développement pour arriver au bord de la rivière l'Emblève, normalement à son cours et un peu en amont de Sougniez.

Elle traversera l'Emblève sur un pont qui sera construit à cet effet.

Faisant ensuite un angle vers la droite elle remontera le cours de l'Emblève en longeant immédiatement sa rive droite, jusqu'à 50 mètres en deçà du ruisseau qui sort de la grotte de Remouchamps, où finit la première section.

Art. 3. La route aura généralement 10 mètres de largeur entre les arêtes extérieures des accotemens.

La chaussée sera construite en empierrement sur 5 mètres de largeur; chacun des accotemens aura une largeur de 2^{mes} 50.

L'inclinaison des talus et les dimensions des fossés dont la route sera bordée, partout où de besoin, seront réglées selon la nature du sol et les localités.

vraies. Je ne jouais plus un rôle, j'étais un personnage presque identifié avec la situation. Il me paraissait inévitable que la prima dona fit la culbute dans la chaudière d'huile bouillante, et je ressentis une véritable et forte douleur en me séparant d'elle, quand arriva le moment où un archer vint la chercher pour la conduire au bûcher. J'avais un vague instinct de ce que je devais dire, mais pour de la voix, pour des sons, je n'en trouvais pas. Je répétais toutes ces douloureuses phrases qui unissent et qui séparent Rachel et Elazar, en les parlant, en les sanglotant, et dans un oubli complet de rythme et de la mélodie. L'étreinte par laquelle je serrai ma lèvre sur mon cœur, le baiser que je lui donnai, tout cela était pour moi l'expression vraie d'une douleur indéniable mais sentie; je ne dis pas que j'avais précisément mis la réalité en place de la fiction, mais il y avait dans mes idées un bouleversement, une émotion qui ne me permettait pas de calculer ce qui tient à l'art. C'était une ivresse douloureuse de ma raison... si la pièce avait duré plus long-temps, je me serais à coup sûr évanoui.

C'est qu'il est bien difficile pour un homme qui possède dans sa poitrine quelque chose qui bat, et par quoi il souffre et jouit selon ce qui traverse sa vie, de résister à ces premières émotions que donne le théâtre. Si l'on cesse de redouter la présence du public — c'est-à-dire si on l'oublie — on est effrayé de soi-même, et du nom, de la situation qu'on porte, sans avoir pu s'aguerri, par l'expérience de son talent, avec l'idée qu'on est apt à porter le fardeau dont on a chargé sa tête. Je ne crois pas, mon cher Fulgencius, qu'il y ait dans ma vie d'émotion qui m'attendre, semblable à celle que j'ai éprouvée, lorsque je me suis levé du fauteuil gothique pour m'avancer vers le public et lui chanter le grand air du 4^e acte. La ritournelle qui précède ce sublime *andante*, est longue et plaintive; elle promet de la douleur. Chaque spectateur s'arrange, s'installe pour bien écouter; le plus effrayant silence s'établit dans la salle, les lognettes se posent...; les spectateurs sont prêts... à vous maintenant! L'orchestre a fini... plus rien! Le silence que votre voix seule va troubler pour arriver à mille oreilles attentives... Votre masque qui doit exprimer les déchiremens de votre âme se partage, cette muette et immense attention, dont vous êtes l'objet. Faites frissonner le public maintenant! Trouvez des sanglots qui s'aillent créer des échos dans toutes ces poitrines baletantes d'attention! de la douleur et du rythme! des sanglots et de la mesure! des soupirs et des notes, des larmes et des intonations exactes... Allez! ces gens se sont préparés à être émus... Emouvez-les!

Et puis lorsque votre voix a cessé de parcourir ces gammes sourdes et expressives à la fois des dièzes et des lubriques accordés, lorsque votre organe s'est trempé de vos larmes pour étouffer l'explosion de votre désespoir de père, ouvrez votre poitrine à l'inspiration! Le fanatisme re-

Art. 4. Les propriétés nécessaires à l'établissement et à la construction de la route et de ses dépendances seront emprises et occupées conformément aux lois en matière d'expropriation pour cause d'utilité publique.

Art. 5. Les dépenses d'établissement et de construction de cette section de route seront imputées sur le crédit de six millions ouvert par la loi du 2 mai 1856.

Art. 6. Notre ministre des travaux publics est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Donné à Bruxelles, le 12 mai 1858.

LÉOPOLD.

Liège, le 1^{er} juin 1858.

A Messieurs les rédacteurs du POLITIQUE.

Messieurs,

On répand le bruit, tant à Liège qu'à l'extérieur, que je suis l'auteur de la brochure intitulée: *Lettre d'Eustache Lefranc à monseigneur Van Bommel*.

Je crois devoir déclarer que ce bruit est faux et qu'il m'a surpris d'autant plus que l'auteur de cette brochure ne fait mystère de son nom à personne.

Agnez, etc.

A. V. RICHARD, pasteur-président de l'église protestante à Liège.

AVIS.

Le Public est informé qu'à dater du 2 Juin prochain, les bureaux de la Poste aux lettres seront ouverts à 2 heures de relevée au lieu de trois.

VILLE DE LIÈGE. — ADJUDICATIONS.

Le collège des bourgmestre et échevins donne avis qu'il procédera le 7 juin prochain, à midi, dans une des salles de l'hôtel-de-ville, aux adjudications publiques dont la désignation suit :

1^o Entreprise du numérotage nouveau des maisons de la commune de Liège.

2^o Travaux à exécuter pour la construction des murs de quai et autres ouvrages d'art le long de la rive droite de la Meuse en Pêcheurne et de l'embranchement de la rivière dite Trou-Saucy en amont de l'abbatoir.

3^o Travaux à faire pour la construction du mur longeant le biez de la Rivelette, quartier de l'Est, en amont et en aval du Pont de Pierre.

4^o Reconstructions et réparations à exécuter à l'église et à la maison presbytérale de Ste-Walburge.

Les cahiers des charges de ces entreprises sont déposés au secrétariat de l'administration, où l'on peut en prendre connaissance jusqu'au jour de l'adjudication.

Les soumissionnaires seront seuls admis à concourir à ces adjudications.

A l'hôtel-de-ville, le 30 mai 1858.

Le président, F. PIERCOT.

Le collège des bourgmestre et échevins informe le public que les courses de chevaux pour 1858 sont fixées aux 15 et 17 août.

Liège, le 29 mai 1858. Le président, Louis JAMME.

ÉTAT CIVIL DE LIÈGE DU 30 MAI.

Naissances : 1 garçon, 5 filles.

Décès : 2 garçons, 2 filles.

Du 31. — Naissances, 4 garçons, 2 filles.

Mariages 5, savoir, entre :

Jh. Norbert Ferd. Victor Torwange, banquier, place Verte, et Françoise Hortense Eugénie DeFrance, rentière, rue d'Amay. — Jean Pierre Delrez, tailleur en Bèche, veuf de M. A. Maclot, et Marie Cath. Schoonaerts, sans profession, place Verte. — Laurent Sébastien Laport, fabricant en Bèche, et Marie Anne Lejeune, journalière, faubourg d'Amercœur. — Guillaume Joseph Minten, facteur de postes à Celles, et Anne Catherine Vandenhoeve, cuisinière, rue des Mineurs. — Jean Antoine Charbon, tisserand à Aubel, et Anne Catherine Léonard, cuisinière, rue des Mineurs.

Décès : 1 garçon, 1 homme, 2 femmes, savoir :

G. J. Bertrand, âgé de 19 ans, houvieur, à Herstal, célibataire. — M. M. Babe, âgée de 54 ans, sans profession, faubourg St-Laurent, épouse de Pierre Fleury. — L. Glosse, âgée de 55 ans, couturière, au Thier à Liège.

THÉÂTRE MÉCANIQUE.

Dimanche, représentations à 5 et à 8 heures. — Les bureaux seront ouverts à 4 et à 7 heures.

ligieux descend sur vous parce qu'enfin vous avez regardé le ciel, — votre front s'enveloppe de rayon : *Dieu m'éclaire!* Refoulez-vous, sanglots, larmes, soupirs! la joie du martyr doit donner à votre voix des vibrations qui feront sur les nerfs du spectateur l'effet d'un archet magique... et puis qu'un dernier élan de votre âme fanatisée, porte dans toute la salle l'explosion de cette exaltation soudaine qui vous fait courir joyeusement à la mort!

Aborder le théâtre, la carrière lyrique, par un rôle qui offre de telles difficultés me semble aujourd'hui une chose effrayante. Il faut que je relise les journaux de cette époque pour me persuader que je l'ai osé, et que je n'ai pas été écrasé sous le poids de la responsabilité dont j'avais chargé mon inexpérience. Depuis, mon cher Fulgencius, je me suis un peu aguerri, mais ce n'a été que pour découvrir de nouvelles difficultés dans les détails de la tâche dont je n'avais d'abord saisi que l'ensemble. J'ai chanté huit fois ce rôle en deux mois, et je suis parvenu à l'exprimer de façon à obtenir les honneurs du rappel le jour de la clôture de l'année théâtrale. Dans l'interval, j'abordai successivement le terrible *Robert-le-Diable*, le mélancolique *Gustave III*, l'énergique *Mazaniello* de la *Muelle*, le sensible *Arnold de Guillaume Tell*, et le public fut assez bon pour me tenir compte de la rapidité de mes études, sinon du mérite de mon exécution. Aujourd'hui, mon cher Fulgencius, c'est un parti pris, je reste artiste lyrique. Ma vie a constamment eu besoin d'émotions, j'en trouverai là. Si l'avenir sur lequel on me dit que je puis compter me manquait, je reprendrais ma palette et mes pinceaux. Si j'ai lieu, au contraire, de me féliciter de la brusque et quelque peu étrange résolution que j'ai prise, je menerai de front peinture et musique, afin de ne pas laisser complètement oublier mon ancien nom tout en faisant le nouveau. Et puis, si des succès réels m'attendaient au théâtre, j'abandonnerais le pseudonyme, en appliquant tout ce que j'ai de jeunesse, d'énergie, de courage, à revêtir le nom momentanément délaissé, d'une double armoirie...

À peine avais-je réussi dans quelques rôles, que des engagements m'ont été offerts. — J'ai accepté pour l'une des grandes villes d'un pays voisin de celui qui a vu ma première tentative.

Maintenant, mon cher Fulgencius, si quelque rigoriste, quelque personnage à préjugés gothiques, tenait de me blâmer d'avoir abdiqué ma paisible existence de cabinet pour la carrière agitée du théâtre, répondez-lui, comme on répond à ces gens-là, en leur montrant l'aspect matériel des choses : On peut faire de l'art chez soi en trouvant dans les produits de son travail juste de quoi tenir sa place de chaque jour dans la société. — On peut faire de l'art en public, au milieu des joies de l'amour-propre, et faire sa fortune. — Heureux qui peut choisir.

ANNONCES.

A VENDRE de rencontre UN BEAU ET BON PIANO à six octaves. S'adresser au bureau de cette feuille. 824

L'épouse LOUIS-PHILIPPE, rue Pont d'Ile, n° 6, demande de BONNES OUVRIÈRES EN MODE et LINGERIE.

UN BEAU MANÈGE, pouvant être activé par un, deux ou trois chevaux et servir à un moulin à farine, à l'huile ou autre industrie à VENDRE, rue Porte St-Léonard, n° 617. 839

A vendre ou arrenter

Une bonne et solide MAISON, sise en cette ville, rue de la Wache, n° 759, ayant issue en celle de la Régence. Cette propriété solidement et commodément établie, peut être vue, les lundi et vendredi de 9 heures à midi. S'adresser, à cet effet, au propriétaire, rue et numéro susdits. L'acquéreur pourra, s'il le désire, convertir les trois quarts du prix en rente. 840

A VENDRE EN MASSE ET DE GRÉ A GRÉ,

UNE SUPERBE PROPRIÉTÉ PATRIMONIALE,

SITUÉE A LA BOVERIE LEZ-LIÈGE, Consistant en une VASTE et BELLE MAISON parfaitement bien distribuée et solidement bâtie, ayant au rez-de-chaussée un beau salon, un appartement, deux chambres, cuisine, belles caves et autres constructions, telles que remises, écuries; cinq pièces au premier; de vastes greniers; deux cours, l'une en face l'autre derrière les édifices; un beau jardin, trois prairies, tenant le tout ensemble et formant un pourprés aggloméré de

huit bonniers et demi

MESURE ANCIENNE, Située au CENTRE DE LA BOVERIE. Cette magnifique propriété touche par ses prairies à la Meuse, et canal de l'Ourthe. L'érection du Pont neuf et la ligne définitivement arrêtée du Chemin de Fer de Bruxelles à Cologne, en établissant de faciles communications, pour la Boverie, rendent la propriété éminemment propre à toute sorte de destination, et particulièrement à celle de tout grand établissement industriel quelconque. S'adresser pour voir les titres de propriété, et le plan figuratif au notaire LEROUX à Visé; chargé de la vente.

BEAU QUARTIER A LOUER, tout à fait indépendant, Quai de la Batte, N° 1085. S'adresser Marché aux Fruits, n° 1055. 770

ASSURANCE CONTRE INCENDIE.

LA SOCIÉTÉ DU LION BELGE, ÉTABLIE A LIÈGE, ASSURE LES PROPRIÉTÉS IMMOBILIÈRES ET MOBILIÈRES CONTRE INCENDIE,

LE FEU DU CIEL COMPRIS, A DES PRIX TRÈS-MODÉRÉS. S'adresser chez M. J. H. DEMONCEAU, agent général, PLACE ST DENIS, N° 637, tous les jours non fériés, de neuf heures du matin à 3 heures de relevée. Les déclarations remises au bureau dans la matinée, sont inscrites à midi précis, et les polices peuvent être retirées le lendemain dans la journée. 140

BEURRE DE HERVE. — BEURRE DE CAMPINE. — BLANCHIMENT. — TOITS. — FOIN.

LA COMMISSION ADMINISTRATIVE DES HOSPICES CIVILS DE LIÈGE,

METTRA EN ADJUDICATION PUBLIQUE, AU RABAIS PAR VOIE DE SOUMISSIONS, PUIS DE VIVE VOIX ET A L'EXTINCTION DES FEUX, A LA SALLE DE SES SÉANCES :

A. Le mercredi 20 juin 1858, à 5 heures précises de relevée, 1° la fourniture de 1046 kilogrammes de BEURRE de Herve, première qualité en un lot; 2° celle de 6159 kilogrammes de BEURRE de Campine, première qualité, en quatre lots différents; 3° le BLANCHIMENT à faire aux propriétés bâties des hospices, en un lot; 4° l'entretien pendant 5 années consécutives des TOITS des hospices, béguinages et maisons, en 5 lots différents. B. Le mercredi 27 juin 1858, à trois heures précises de relevée, la fourniture de 45,815 kilogrammes (245 fats) de FOIN, première qualité, de la récolte de 1858, en 7 lots différents. Les soumissions devront être remises, au plus tard, le jour de l'adjudication avant midi, au secrétariat de ladite commission, où l'on peut voir, tous les jours de 9 à 5 heures les cahiers des charges. — Les seuls soumissionnaires seront admis à concourir. 766

ADMINISTRATION COMMUNALE DE LIÈGE. — AVIS.

Les sieurs Comblen et Renotte demandent l'autorisation, le premier de faire construire une forge pour une fabrique de limes au n° 59 sur la Fontaine, le second d'établir une briquetterie temporaire sur sa propriété située au Thier à Liège et joignant du midi aux enfants et représentants Gilles Remy et aux enfants Gilles Marnette, et des autres côtés au demandeur. On peut former opposition dans la quinzaine en s'adressant par écrit, à l'administration. Liège, le 28 mai 1858. Le président, Louis JAMME.

BOURSES.

PARIS, LE 30 MAI.

Trois p. c.	81 20	Actions réunies.	—
Quatre p. c.	—	Différée ancienne.	—
Cinq p. c.	109 40	Dito nouv. s. inté.	—
Act. de la Banque.	2720	Bette active.	22 1/2
Obl. de la vil. de Par.	1180	Id. passive.	—
Emprunt belge.	102 1/2	Emp. rom.	101 1/4
Société Générale.	—	Rente de Naples.	100 70
Banque de Belgiq.	1425	Empr. portugais.	—
Mutualité	—	Miguéliste.	—

LONDRES, LE 29 MAI.

5 1/2 consolidés.	94 1/2	Différées	8 7/8
BELGE. 1852, c. d.	101 3/4	Passives	5
HOL. Dette active.	54 5/8	RUSSIE.	—
PORTUG. 5 p. c.	50	BRESIL.	81
Id. 3 p. c.	24 1/2	MEXICAINS 5 p. c.	27
Esp. Emp. 1854.	21 3/4		

AMSTERDAM, LE 30 MAI.

HOLL. Dette activ.	101 5/16	Certific. à Amster.	—
Dito 2 1/2.	54 7/16	Pologne. L. fl. 500	141 5/4
Différée.	51 5/2	Pr. L. de Rd. 50	—
Billet de changé.	25 1/16	ESPAGNE. E. Ard.	21 1/2
Obl. synd. d'am	95 1/8	Dito grd.	—
» 5 1/2.	—	Dette différ. anc.	—
S. de C. des P.-B.	187 1/2	» nouvelle.	5 1/16
RUSSIE. Hope et Co	104 5/8	AUTR. Métall. 5.	102 5/4
» 1820 . 5.	104 1/2	BRES. Obl. à Lond.	81 5/8
Inscr. au gr. livre	—		

ANVERS, LE 31 MAI.

ANVERS. Det. act.	104 1/2	A. PAYSSE. Em. à Berl.	115 1/4	A
» Det. diff.	48 1/4	A NAPLES. Cert. Fal.	95 1/8	A
Empr. de 48 mill.	102	P ET. ROM. Lev. 1852.	102	P
Id. de 50 mill.	95 1/8	P Cert. à A. 1854.	100 5/8	A
HOLL. Dette activ.	—			
Rente rembours.	—			
AUTRICHE. Métall.	106 5/8			
Lots de fl. 100.	511			
» fl. 250.	452			
» fl. 500.	754			
POLOG. Lots fl. 500.	115 3/4			
» fl. 500.	141 1/4			
BRES. Em. L. 1854.	80 5/4			
ESPAGNE. Ardoin.	21 1/2 5/8			
Dette passiv. 1854.	—			
» Différée.	6			
DANEMARC. E. Notl.	95 1/2			
Dito à L.	74 1/2			

RESUME DE LA BOURSE DE 31 MAI. On a fait peu d'affaires à la bourse de ce jour, l'actif espagnol était un peu plus ferme par suite de 1/8 0/0 de hausse à Paris, ouv. 21 1/2 9/16 5/8 et reste 21 9/16 arg. au compt. Primes au 5/0 juin 21 5/4 dont 1/4 0/0 cours. Idem à demain 21 5/8 dont 1/8 9/16 et argent. Actions de la Banque Commerciale d'Anvers, ouv. 115 1/2 cours. Actions de la Banque d'Industrie, ouv. 104 5/8 arg. après l'émission.

BRUXELLES, LE 31 MAI.

Dette active 2 1/2	54 5/4	Brasseries.	—
Emp. Rothschild.	102	Tapis.	—
Fin courant.	000	Fer d'Ougrée.	—
Emp. de 50 mill.	92 5/4	Mutualité.	110 5/4
Fin courant.	—	S. C. Bruges.	—
Emp. de 1852 (4).	97	Monceaux.	—
Act. de la Soc. G.	840	Act. Réunies.	101 5/4
Emp. de Paris.	1780	Borinage.	—
S. de Comm. de c.	162	Houyoux.	—
B. de Belgique.	140	Papeterie.	—
C. de S. et Oise.	111 1/4	Lits de Fer.	—
Hauts-Fourneaux.	152	Luxembourg.	—
Banque Fenièrre.	105	Civile.	—
Idem.	99 5/4	Herve.	—
Flenu.	—	Ch. de Fer de Col.	—
Hornu.	—	Ch. de B. M. et B.	125 et
Selussin.	—	Asphalt.	P
Soc. Nationale.	129	Holl. Dette active.	54
Levant du Flenu.	—	Losrenten inscrit.	99 7/8
Ougrée.	—	Autriche. Métalliq.	106 1/4
Sars-Longscham.	175 1/2	A Naples. C. Falcon.	95 1/8
Chemin de Fer.	—	Espagne. Ardoin.	21 1/2 et A
Yennes.	—	Fin courant.	—
St-Léonard.	—	Prime un mois.	21 1/2 D. 1
Chatelineau.	—	Différée de 1850.	—
Verreries.	—	Idem de 1855.	—
Betteraves.	—	Passives.	—
Verr. de Charl.	—	Bresil. E. de Roth.	80
L'Espérance.	—	Rome. E. de 1854.	101 5/4

VIENNE, LE 21 MAI. Métalliques, 107 1/4.—Actions de la Banque, 1464.

PORT D'ANVERS. — ARRIVAGES DES 30 ET 31 MAI. Le brick américain Nereus, ven. de Newhelfort, ch. d'huile de poisson. Le koff hanovr. Gute Hoffnung, ven. de Dantzig, ch. de bois et lin. " " " " Byde Margareth. Le pleyt belge Espérance, ven. de Londres, ch. de sucre, café et fer. Le 5 mats am. Aquenet, ven. de la Havane, ch. de sucre, café, etc.

PLACE D'ANVERS, LE 31 MAI. Café. — Il s'est traité aujourd'hui une partie assez importante de St-Domingue, belle qualité. On dit environ 1200 balles à 28 3/4 cents. Thé. — Une cinquantaine de caisses Uxem a été réalisée à prix tenu secret. Rien de marquant à citer dans les autres articles.

MARCHÉ DE LIÈGE DU 31 MAI 1858.

Froment, l'hectolitre.	fr. 18 76.
Seigle, idem.	" 15 68.

Imprimerie de J.-Bte NOSENT, rue du Pot-d'Or, n° 622, à Liège.

AVIS INTÉRESSANT.

Le 7 Juillet 1858,

Définitivement et irrévocablement, aura lieu à Vienne, sous la surveillance du Gouvernement, le tirage DE LA VENTE PAR ACTIONS

Riche Domaine Seigneurial N. 116,

PRES DE ZNAIM, AVEC TOUTES DEPENDANCES,

Belle Campagne Lichtenberg N. 97,

EN AVANT DE VIENNE, DE DEUX GRANDS ET SUPERBES JARDINS,

Taxés juridiquement à UN MILLION 815,250 florins valeur de Vienne,

DE LA GRANDE TERRE FRANCHE DE RIBNY N. 3, en MORAVIE, avec Jardin, Maison, Champs, Prés, Forêt, etc., d'une valeur de florins 200,081 35, V. de V.

Les 25,586 gains accessoires en argent, consistent en florins 20,000, 10,000, 9,000, 8,000, 7,000, 6,000, 5,500, 4,600, 4,000, 3,000, 2,000, 1,000, etc.

PRIX D'UNE ACTION ORIGINALE : 20 FRANCS.

Pour frs. 120, sept actions dont 1 rouge; pour 200 francs, 15 actions dont 2 rouges; et pour 500 frs, 20 actions dont trois rouges. Le moindre gain, sur d'une action rouge, est de 5 florins V. de V., mais elles jouissent de l'avantage essentiel de participer à un tirage spécial de 2,200 primes, dont la principale est la GRANDE TERRE FRANCHE DE RIBNY; et la moindre de 10 fs. V. de Vienne.

Le paiement peut se faire en remises sur notre ville, Paris, Bruxelles, etc., ou contre notre mandat après réception des actions; en s'adressant directement à la maison soussignée, qui est principalement chargée de cette entreprise, on reçoit, franc de port, les actions, prospectus français, ainsi qu'à son temps le bulletin officiel de tous les numéros gagnans. Ecrire sans affranchir.

J.-N. TRIER et Comp. banquiers et receveurs généraux à Francfort s/M.